

Chers Coopérateurs, chères Coopératrices,

Aquarius Biocoop offre depuis plus de 40 ans un espace de gouvernance participative et collective propice à l'**implication des coopérateurs.trices lors des prises de décision au cours de notre Assemblée Générale annuelle.**

Cette année, nous aurons le plaisir de nous retrouver en **présentiel**, avec un moment convivial offert par la coopérative à l'issue de la seconde Assemblée Générale.

Avec **plus de 19 000 coopérateurs.trices**, les chances sont infimes d'atteindre le quorum légal (1/6e du nombre de Coopérateurs.trices) qui permettrait à la 1re Assemblée Générale d'être délibérante. De fait, le **vote effectif des résolutions** et la **prise de décisions** réelles n'interviendront que lors de la **2nde Assemblée Générale** (qui est délibérante quel que soit le nombre de participants). Nous souhaitons que les décisions soient prises par le plus grand nombre de coopérateurs.trices possible, aussi, **nous vous engageons instamment à participer à la 2nde AG** plutôt qu'à la 1re.

Convocation Assemblée Générale ordinaire Annuelle 2024

La **1ère Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** est définie le **vendredi 1er mars 2024 à 12h30** dans les locaux d'Aquarius à l'étage du 6 Rue du 11e Bataillon de Chasseurs, 74000 Annecy.

Si la 1ère AG n'atteint pas le quorum requis, convocation (par voie d'annonce légale et sur le site internet) de la :

**2ème Assemblée Générale ordinaire
le jeudi 28 mars 2024 à 19h
(accueil dès 18h30)**

Salle **La RIOULE**, 23 impasse des Fusains, ZA des Côtes, 74960 MEYTHET.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire

- Rapport de gestion établi par le directoire
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus aux membres du conseil de surveillance
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code du commerce et approbation des dites conventions.
- Rappel des articles 31 et 32 des statuts.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités administratives.
- Renouvellement de mandats pour 1/3 des membres du Conseil de Surveillance.
- État de l'actionnariat salarié.
- Réponses aux questions des Coopérateurs.trices.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes à partir du 16 février 2024 au magasin Aquarius Pringy (siège social - services administratifs) en prenant rendez-vous par téléphone au 04 50 27 32 35 ou en envoyant un mail à contact@aquariusbiocoop.org.

Mot de la présidence

C'est avec un enthousiasme renouvelé que nous vous convions à notre prochaine Assemblée Générale le 28 mars, pour partager ensemble la vie de notre coopérative lors de l'année écoulée. Après quelques exercices un peu mouvementés, nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons retrouvé une période plus sereine, marquée par un équilibre économique conforté. Notre coopérative a toujours été ancrée dans des valeurs fondamentales telles que la durabilité, l'éthique et la défense de l'environnement, et c'est cette base solide qui nous a permis de naviguer avec succès à travers les périodes tumultueuses. Cela n'aurait pas été possible sans la confiance continue que vous, en tant que membres, avez placée en notre coopérative.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des collaborateurs et les membres du directoire pour leur implication et la qualité de leur travail au quotidien. La force de notre coopérative est bien entendu notre modèle, les valeurs que nous défendons, mais aussi et avant tout les femmes et les hommes qui la composent.

Cette année, en fin d'Assemblée Générale, nous aurons le plaisir d'accueillir France Nature Environnement qui interviendra sur le thème Zéro artificialisation nette et PLUI Annecy. Cette invitation s'inscrit dans une volonté forte de maillage territorial avec les acteurs locaux engagés au service du respect de l'environnement et d'un mode de vie sain et durable.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement continu envers notre coopérative. Ensemble, continuons à promouvoir une consommation responsable respectueuse de l'environnement.

Mot du directoire

Belle année pour notre coopérative !

Nous laissons derrière nous les crises et retrouvons un mode de fonctionnement normal.

Les rencontres avec les coopérateurs ont repris : découverte de la coopérative, ateliers pédagogiques ou bien-être, visites de producteurs locaux....

Nous avons certes pâti de plus de 2 mois de fermeture au total pour 3 de nos magasins...Mais pour de bonnes causes !

Un nouveau toit à Pringy, et des remodelings magasins à BCA et à la Paix.

3 magasins sur 4 sont désormais refaits à neuf . Sur la même période vous êtes plus nombreux à venir faire vos courses, ces nouveaux aménagements n'y sont sans doute pas pour rien...

Les équipes en profitent également avec un confort de travail grandement amélioré.

Nos indicateurs sociaux (Bien-être au travail) progressent d'ailleurs encore significativement.

Il ne nous reste plus qu'à refaire Pringy et Aquarius disposera d'outils de travail performants et en adéquation avec vos attentes.

Concernant le chiffre d'affaires nous sommes globalement en léger retrait (-2,8%) , nous avons bien mieux résisté que prévu et la progression journalière est en hausse de 0,18%.

Nos prix ont en moyenne progressé moins fortement que l'inflation et notre gestion et notre politique d'achat ont permis de préserver nos marges.

Nos charges sont contenues malgré les augmentations tarifaires de nos prestataires et nous dégageons près d'un point de résultat d'exploitation.

C'est aussi la première année où nous expérimentons une nouvelle forme de gouvernance. Côté directoire nous avons pris nos marques et apprécions les modalités de cette collaboration. Plus efficace et plus sûre pour Aquarius.

La Coopérative est donc en ordre de marche pour continuer à assurer sa mission !

Vous ne pouvez pas être présent.e ? Si vous ne pouvez pas assister personnellement à cette 2nde AG, vous pouvez :

- voter en ligne (www.aquarius-biocoop.org/members/ag/voter-en-ligne),
- par correspondance
- ou par procuration selon les modalités exposées sur le formulaire ci-après.

Vos questions : Les questions écrites posées le cas échéant par les coopérateurs.trices au Conseil de Surveillance et auxquelles il sera répondu, doivent être envoyées au siège social, adressées au président du Conseil de Surveillance ou à l'adresse mail av.favier@aquariusbiocoop.org, au plus tard le 15 mars 2024.

Vous souhaitez vous engager davantage ?

Vous êtes concerné.e.s par la stratégie et les perspectives d'Aquarius? Devenez membres du Conseil de Surveillance de la coopérative! Vous pouvez vous déclarer jusqu'au jour de l'AG. N'hésitez pas à prendre contact avec Anne-Violaine FAVIER, présidente d'Aquarius à av.favier@aquariusbiocoop.org.

Les statuts prévoyant la possibilité de candidater jusqu'au jour de l'AG, les candidatures parvenues entre le 24 janvier 2023 et le 28 mars 2024 seront toutes présentées lors de l'AG

Résolutions. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle délibérera sur les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve : les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

2. L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil de Surveillance, et décide d'affecter le bénéfice de 61.909 € au compte "autres réserves" et "réserve légale". Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 3.262.823 €. En tant que de besoin, et conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

3. L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la poursuite des conventions anciennes.

4. L'Assemblée Générale, après lecture des articles 31 et 32 des statuts décide de ne pas appliquer de ristournes complémentaires. Pour information, la remise coopérateur.trice de 3% est maintenue cette année.

5. L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

6. L'Assemblée Générale, constate que :

- les mandats des membres du Conseil de Surveillance de Anne PERROT, Anne-Violaine FAVIER et Jean-Marc HYVERT arrivent à expiration ce jour ;
- Emilie MARCHAND a démissionné à l'issue de la dernière assemblée générale ;
- les statuts prévoyant 9 postes de membres du Conseil de Surveillance, il y a 4 postes vacants ;
- à ce jour, trois candidatures ont été reçues pour intégrer le conseil de surveillance, celles de Anne PERROT, Anne-Violaine FAVIER et Jean-Marc HYVERT. Tout.e autre candidat.e peut soumettre sa candidature d'ici le début de la présente AG ; pour rappel les candidatures reçues entre le 23 janvier et le 28 mars 2024 seront toutes présentées le jour de l'AG. Le nombre d'administrateurs.trices salarié.e.s au sein d'une SA ne peut dépasser le tiers des administrateurs.trices en fonction. Les candidat.e.s seront classé.e.s en fonction de l'ordre décroissant du nombre de voix obtenues qui définira la durée de leur mandat, selon les postes à pourvoir :
 - 3 mandats de 3 ans ;
 - 1 mandat de 1 an.

Formulaire de vote par correspondance ou par procuration (choisir UNE SEULE des solutions suivantes)

pour les Assemblées Générales Ordinaires Annuelles 2024 (AG 1 : 01/03/2024 et AG 2 : 28/03/2024)

Nom _____ Prénom _____ N° coop/carte _____

Je vote par correspondance (en ligne)

Pour cela, vous devez créer un compte sur notre site internet avec votre mail et n°coopérateur.trice (www.aquarius-biocoop.org/register/)

Je vote par procuration

(Pouvoir valable pour la 1re et la 2nde AG)

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la SA Coopérative AQUARIUS, Je donne pouvoir :

- au Conseil de Surveillance selon l'article 17 des statuts
- à un.e coopérateur.trice¹:

Nom.....

N°coop/carte.....

Je vote par correspondance (par courrier)

J'émet le vote suivant, en cochant ma réponse :

Résolution 1 : oui non abstention

Résolution 2 : oui non abstention

Résolution 3 : oui non abstention

Résolution 4 : oui non abstention


Résolution 5 : oui non abstention

Résolution 6 :

- Anne PERROT : oui non abstention
- Anne-Violaine FAVIER : oui non abstention
- Jean-Marc HYVERT : oui non abstention

Fait à _____ Le _____

Signature (obligatoire) _____

	J'accepte de recevoir la convocation par email pour les prochaines années : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Mail : _____

¹Vous pouvez remettre une procuration à un.e autre coopérateur.trice, à votre conjoint(e) ou à votre partenaire de PACS. Si vous indiquez un nom, vérifiez que votre mandataire sera bien présent à l'AG et qu'il n'a pas atteint le max. de 30 pouvoirs, sinon votre pouvoir ne pourra pas être pris en compte. Si vous n'indiquez aucun nom, votre pouvoir est également valable, les votes seront alors favorables à l'adoption des projets de résolutions présentées par le Conseil de Surveillance et défavorables à l'adoption de tout autre projet de résolution. Les coopérateurs.trices ont le droit de participer à l'AG sur simple justification de leur identité.

Merci d'adresser ce document signé par courrier au siège social : Aquarius Pringy - 152 rue de la Gare - Pringy - 74370 ANNECY ou par email à comptabilite@aquariusbiocoop.org ou de le déposer dans votre magasin de proximité.

Pour être pris en compte, les votes par correspondance doivent être parvenus chez Aquarius au plus tard la veille de l'Assemblée Générale à minuit.

Gouvernance

À la suite de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023, un **Conseil de Surveillance composé de 8 membres** coopérateurs bénévoles a été élu, ainsi qu'un Directoire composé de 3 personnes. Ce **nouveau mode de gouvernance**, qui vise à la sécurisation des organes de direction Aquarius, en clarifiant le rôle et la place de chacun **s'avère pertinent** vis-à-vis de notre modèle de coopérative de consommateurs.

Malgré le **contexte inflationniste important** que nous avons tous subi, nous avons **maintenu une politique de prix en adéquation avec nos valeurs**, en particulier avec notre volonté de garantir une « bio accessible à tous » en **limitant la hausse de prix** tout en veillant sur nos marges.

Les **rencontres avec nos coopérateurs** ont repris. Nous travaillons sur leur format afin de les multiplier au sein de l'ensemble des magasins et de mieux promouvoir notre coopérative auprès des coopérateurs comme des non coopérateurs.

La **Commission d'Appel à Projets Permanents (CAPP)** poursuit ses efforts pour promouvoir et subventionner des projets dans le domaine de la bio. Cette année encore, nous n'avons pas eu de projet recevable, mais la Commission s'engage activement à **redynamiser la communication** sur ce dispositif et à **faciliter la constitution des dossiers** pour les porteurs de projets. **N'hésitez pas à en parler autour de vous !**

Aquarius poursuit ses efforts de **relooking** afin d'améliorer votre expérience en magasin et le confort de travail des collaborateurs. Nos deux magasins, **BCA et La Paix, ont été rénovés** pour le plus grand plaisir des équipes et des clients. **A venir cette année, la rénovation du magasin de Pringy !**

Réseau Biocoop

Le **réseau Biocoop** compte **742 magasins en septembre 2023**. Après une année 2022 difficile pour la Bio, l'année 2023 marque un **retour d'intérêt des consommateurs** et nous espérons que 2024 sera une année de retour à la croissance.

La SA Biocoop a connu des **changements de gouvernance** avec le départ du Directeur Général et du Président. Patrick RIBOT assure l'intérim en tant que Directeur général (DAF) et Tanguy LE GALL a été élu Président.

En juin 2023 s'est tenu à Nantes le **Congrès National de Biocoop**, moment fort pour le réseau.

Aquarius est engagée dans le réseau avec notamment **Quatre salariés de la coopérative qui sont sociétaires salariés de la SA coopérative Biocoop**. Ils votent donc au même titre que les paysans associés, les sociétaires magasins et les consommateurs.

Le **Président de notre Directoire Jean-François Milliard** est également **membre du Comité stratégique Développement** et **"sociétaire écoutant"** pour les gérants qui rencontrent des difficultés sur leur structure.

Bilan économique

Sur cet exercice nos **chiffres sont un peu difficiles à interpréter compte tenu des jours de fermeture liés aux travaux**. 37 au total.

Notre chiffre d'affaires est en **léger recul** de 2,18%. La **progression journalière** est en revanche **positive** à +0,18%.

Le **panier moyen**, en très légère augmentation par rapport à l'année dernière, s'établit à 30,17 €.

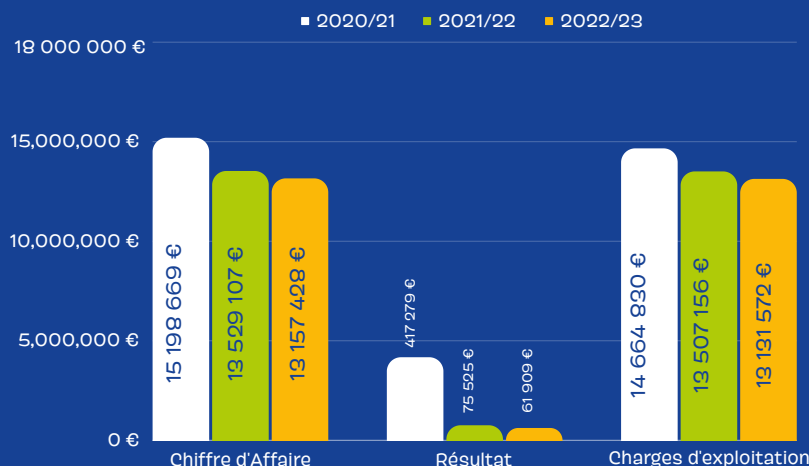
Le niveau de marge atteint grâce à notre gestion nous permet de supporter nos charges.

Malgré l'inflation nos **charges externes restent contenues** sensiblement dans les mêmes proportions que l'année dernière.

Notre **masse salariale** (2'300'000 euros) est en **légère décroissance**.

Notre résultat d'exploitation est de l'ordre de 1% de notre CA.

Chiffres d'affaires et résultats



Les magasins

BCA

Le magasin de BCA est **historiquement le premier vrai magasin d'Aquarius**. Il est caché entre le boulevard de la Rocade et le boulevard du Fier. Petit et sans places de stationnement dédiées.

Bref il faut connaître pour y venir... Mais **la magie a continué à opérer** au fil des années et des équipes.

On s'y sent bien, on trouve tout et on est bien accueilli. Et...on revient !

Si chaque année, il a amélioré des détails de présentations, enrichi son assortiment, **en 2023 nous avons osé toucher à l'icône !**

Circulation facilitée, mise en valeur des produits, assortiment élargi, nouveaux meubles, le tout baigné par un bel éclairage... Le résultat est à la hauteur de nos attentes !

Nous payons un peu les semaines de fermeture (-10%) mais la **reprise après travaux augure de bonnes choses pour l'avenir !**

Pringy

Le magasin a commencé son exercice avec des perturbations liées aux **travaux de toiture**. Son accès a été également **gêné par les travaux de l'Eco quartier**.

Mais il s'en sort finalement mieux que prévu avec un chiffre d'affaires presque identique à celui de l'année dernière.

Point positif **nous avons regagné des clients**. Il faut y voir le fruit du travail de l'équipe sur les assortiments et la qualité de l'approvisionnement.

Cette **fréquentation en hausse** nous conforte dans l'idée que nous sommes en bonne voie et...à la bonne place.

Prochaine étape : un magasin tout beau, tout neuf !

La Paix

Le magasin de La Paix est lui en pleine lumière. Difficile de passer à côté quand on est au centre-ville !

C'est **le plus récent du réseau Aquarius**, c'est aussi le plus fréquenté et il vieillit vite. Nous avons donc fait le choix de **réinvestir pour muscler son assortiment** (notamment les produits frais) et faire un petit coup de propre.

Le confort d'achat a été amélioré au rayon vrac avec des meubles moins hauts, et le rayon non-alimentaire a été mis en avant ...du magasin ! C'est désormais presque un « shop in shop » avec les conseils d'une naturopathe.

Là aussi l'impact sur l'activité est notable (-7,7%) notamment avec l'ouverture d'un concurrent dans le même temps. Nous sommes néanmoins confiants sur sa **capacité à regagner des clients**.

La Roche sur Foron

L'équipe du magasin tire pleinement parti de ce beau magasin. La stratégie de remodeling a été différente. Etalée sur 3 ans, sans fermeture ou presque, **le magasin ne cesse de progresser sur tous les tableaux** (chiffres, fréquentation, panier moyen).

Sur ce dernier exercice la progression est de + 6,2%.

Les clients rochois convaincus rejoignent les rangs des coopérateurs : signe de leur adhésion à notre façon de faire du commerce.

Il sera difficile de continuer à faire d'aussi belles progressions, **souhaitons-nous de garder ce niveau d'exigence** et ainsi de rester la référence rochoise en matière de produits biologiques.

Pour que tout le monde puisse vivre BIO !

Depuis 6 ans maintenant, nous travaillons sur les 4 axes stratégiques suivants pour permettre à chacun.e de vivre bio :

1 Renforcer l'information de la promotion

Pour que tout le monde puisse vivre bio, nous renforçons la promotion des magasins, pour que personne ne passe à côté de l'information.

Nous informons les client.e.s et les coopérateurs.trices sur les produits, les modèles de consommation responsable (vrac, limitation des déchets) et sur les modes de cuisine qui séduisent les papilles et protègent l'environnement.

2 Soutenir les fournisseurs et sécuriser les approvisionnements

Pour que chacun.e puisse vivre bio, nous construisons une relation stable et équilibrée avec les producteurs locaux. Dans un contexte de forte demande, avec l'arrivée massive de la grande distribution, nous agissons pour sécuriser l'approvisionnement en créant un fonds de dotation pour accompagner le développement des producteurs et des fournisseurs locaux.

3 Une présence de proximité

Pour que chacun.e puisse vivre bio, nous développons des magasins de proximité, privilégiant un accès par les modes de déplacement doux ainsi que la possibilité d'être livré à domicile.

4 Agir sur les prix

Pour que chacun.e puisse vivre bio, Aquarius s'engage dans une politique tarifaire qui génère des marges raisonnables permettant l'accès au plus grand nombre, tout en développant les magasins.

Agir sur les prix, c'est également limiter le gaspillage. Être coopérateur.trice, c'est également bénéficier de réductions toute l'année.

